

# LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION HAS DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESSMS)

LE 8 DÉCEMBRE 2023 de 9h00 à 17h - classe virtuelle -



Le CNEH vous propose une **journée animée par des directions, soignants et équipes qualité issus d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.**

## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Profiter des retours d'expériences d'établissements et structures ayant bénéficié de la visite d'un organisme accrédité
- Appréhender les nouvelles modalités d'évaluation au sein des ESSMS
- Définir une stratégie de préparation de la prochaine visite des organismes accrédités (feuille de route)

## PROGRAMME

- **Les changements induits** par le nouveau dispositif d'évaluation
- Focus sur les attentes du **référentiel d'évaluation HAS ESSMS**
- En pratique, **les nouvelles modalités de visite** dans le cadre de l'évaluation menée par les organismes accrédités
- **L'auto-évaluation et la stratégie de préparation**
- Retours d'expériences d'établissements se préparant à la visite et d'établissements ayant bénéficié de la visite
- Les modalités de choix de l'organisme accrédité et d'intervention de celui-ci
- Présentation pratique de SYNAE

### Retours d'expériences de l'EHPAD et du SSIAD de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

**Aurore GUIBERT**, Responsable QVR

- La mise en œuvre des nouvelles méthodes : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La feuille de route de l'établissement : comment se prépare t'il concrètement à la visite ?

### L'intervention d'un organisme accrédité

- Les modalités d'intervention depuis la sollicitation de l'OA à l'envoi du rapport d'évaluation ; les documents sollicités en amont ; ses conseils pour bien préparer et mener la visite

### Retours d'expériences

**Guyène COMBE**, Directrice Adjointe, Centre de Harthouse Haguenau (SAMSAH)

**Julie BUSSEY**, Directrice qualité UNEOS Metz (EHPAD)

**Pierre GENTILHOMME**, Responsable Qualité Gestion des risques FSEF Grenoble (ESAT, UEROS, SPASE)

- La feuille de route de l'établissement, comment s'est-il préparé ?
- Comment concrètement les visites d'évaluation se sont-elles déroulées ?
- Si c'était à refaire ? Quels retours d'expériences ?

## PUBLIC CONCERNÉ

Direction • Cadres de santé • IDEC • Membres des équipes qualité et gestion des risques • Tout professionnel impliqué dans la démarche qualité (*La formation remplit les conditions d'accès aux publics en situation d'handicap*)

## MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques • Nombreuses illustrations

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Questionnaire en amont et post formation



## INSCRIPTION

- sur le site **cneh.fr / rubrique Formation**  
 - par mail : [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr) ou par courrier : CNEH - Service formation : 3 rue Danton 92 240 Malakoff  
 Renseignements : Bénédicte Ambry, Tél. 01 41 17 15 65 - E-mail : [benedicte.ambry@cneh.fr](mailto:benedicte.ambry@cneh.fr)

**en classe virtuelle de 9h00 à 17h** (1 jour soit 7h)

**Le 8 décembre 2023**

**Tarifs nets de taxe :**  Adhérent : 520 €     Non-adhérent : 570 €

**Facturation sur Chorus Pro\*** : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) ..... Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

### Établissement\*

Raison sociale .....

Adresse .....

..... CP .....

Ville .....

Tél.....

### Responsable de formation\*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

### Participant\*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

### Participant\*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

### Participant\*

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Tél ..... E-mail .....

**\*Tous les champs sont obligatoires**

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.  
 Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser. Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Date	Signature et cachet
Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.	